



HAL
open science

Quelle offre éditoriale numérique pour l'utilisateur “ virtuel ” des universités françaises ?

Ghislaine Chartron, Marc Minon

► **To cite this version:**

Ghislaine Chartron, Marc Minon. Quelle offre éditoriale numérique pour l'utilisateur “ virtuel ” des universités françaises ?. Dec 2004. sic_00001048

HAL Id: sic_00001048

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001048v1

Submitted on 27 Aug 2004

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelle offre éditoriale numérique pour l'utilisateur « virtuel » des universités françaises ?

Ghislain CHARTRON, INRP¹ et Ursidoc/ENSSIB², France
Marc MINON, LENTIC³/Université de Liège, Belgique

Résumé :

S'intéressant au contexte des universités françaises et à l'édition scientifique et pédagogique, cet article se propose d'aborder le nouveau paradigme de l'utilisateur virtuel en interrogeant, d'une part, le développement de l'offre éditoriale numérique disponible pour les étudiants et pour les enseignants-chercheurs de ces universités et, d'autre part, en questionnant la synergie de ce développement avec celui de l'enseignement à distance.

Les auteurs soulignent ensuite, dans le cadre de cet environnement, l'évolution du rôle des bibliothèques, distinguant les activités de Back Office et de Front Office. Deux priorités sont pointées dans le contexte français: le développement des liens avec l'enseignement et l'initiation de partenariats pour la constitution de fonds numériques. Le projet Manum est alors évoqué.

Abstract :

This article wants to discuss the new paradigm of the virtual user and the quality of services in the french Universities with two major questions: what are the scholarly and pedagogic contents available among the french Universities for students and researchers and what is the convergence with e-learning platforms ?

Then, the authors point the evolution of library activities, distinguish activities in Back Office and Front Office. Two priorities are identified in the french context: the link between e-libray and e-learning and the need of partnerships to develop virtual collections. The Manum project is so briefly presented.

Les universités produisent, diffusent et parallèlement négocient aujourd'hui des accès à des ressources numériques de plus en plus nombreuses.

L'existence d'une offre éditoriale de contenus de qualité répondant à la diversité des publics visés reste un préliminaire qui paraît fondamental pour que se développent les services et les usages. La multiplication des usagers virtuels, ou plutôt des usagers à distance, est ainsi étroitement liée à la qualité, à l'ampleur et à la diversité des contenus qui seront proposés non seulement dans le bassin linguistique anglophone mais dans chacun des autres bassins linguistiques de la planète.

¹ Institut national de recherche pédagogique

² Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

³ Laboratoire d'études sur les nouvelles technologies de l'information, la communication, l'innovation et le changement

1. L'offre éditoriale numérique dans les universités françaises : état des lieux

Quelle offre éditoriale numérique dans les universités françaises ? L'offre éditoriale est entendue ici comme tout contenu à destination des étudiants ou des enseignants-chercheurs soumis à une procédure de sélection et de validation interne ou externe aux institutions. Nous tenterons d'apporter ici quelques éléments de réponse à l'appui des résultats de différentes études menées ou en cours, de données d'enquêtes disponibles et de notre observation située du domaine au cours des dernières années.

Une grille économique distinguant trois modèles

Prenant en considération les différentes dynamiques à l'œuvre, peuvent être distingués, en s'inspirant des travaux de Julien Deceuninck (Deceuninck, 2002), trois types de production éditoriale aux modèles économiques distincts, même si dans les faits, les limites entre ces différents modèles apparaissent parfois perméables :

- les contenus éditoriaux en libre accès, généralement financés en amont par l'Etat, en raison du caractère de biens publics de ces contenus, ou des incertitudes quant à l'émergence d'une offre privée ;
- les contenus éditoriaux inscrits dans une économie marchande et pour lesquels les universités ont acquis des droits d'accès ;
- les contenus éditoriaux développés dans le cadre d'une économie communautaire, l'auteur faisant alors don de sa création en la diffusant sur les réseaux. Dans ce cadre, la validation est collective, et s'opère en aval par les usagers.

Contenus éditoriaux en tant que biens publics

Selon cette première logique économique, les contenus éditoriaux sont considérés comme des biens devant être accessibles à tous (non exclusion, intérêt général) et pour lesquels une économie de marché semble incertaine et inappropriée. L'investissement de l'Etat doit alors permettre de produire ces biens et d'en assurer une large diffusion (Schwuchow, 1997).

Dans le contexte français, le développement d'une économie de biens publics pour les contenus éditoriaux à destination de l'enseignement supérieur et de la recherche apparaît non négligeable ces dernières années. Elle se traduit notamment par la disponibilité d'archives de revues dont la numérisation a été financée par l'Etat (sites de la bibliothèque nationale de France⁴ ; Numdam⁵ pour les revues françaises de mathématiques ; revues.org, projet Prescrip(t)s prévu pour l'automne 2004 et projet CENS⁶ pour janvier 2005 concernant les revues de sciences humaines et sociales) ; le développement d'une Web TV, Canal-U⁷, diffusant aujourd'hui 1153 émissions en ligne pour l'enseignement supérieur dont les Conférences de tous les Savoirs ; la disponibilité de diverses ressources pédagogiques).

Différentes modalités de soutien à la production de contenus numériques pour l'Université sont repérables :

⁴ <http://gallica.bnf.fr>

⁵ <http://www.numdam.org/>

⁶ Centre d'édition numérique scientifique, projet CNRS, département SHS.

⁷ <http://www.canal-u.education.fr/>

- depuis 1998, 150 projets⁸ pour le développement de ressources et de services numériques ont été financés, 100 pour le scolaire et 50 pour l'enseignement supérieur, le montant moyen par projet étant estimé à 57000 euros ;
- 3 appels d'offres « Campus numériques »⁹ ont été lancés pour le développement d'une offre nationale de formation ouverte à distance (FOAD) en 2000, 2001, 2003 ;
- plusieurs initiatives citées précédemment pour les revues scientifiques françaises ;
- enfin, il faut souligner les financements de l'Agence Universitaire pour la Francophonie ayant permis la constitution d'une infothèque francophone d'environ 3000 ressources en libre accès¹⁰.

Les modes de financement de l'Etat (Ministère de l'Education et de la Recherche, Ministère de la Culture) ont concerné notamment :

- l'intégration d'un volet ressources numériques dans les contrats de financement quadriennaux des établissements ;
- le lancement d'appels d'offres ciblés ;
- les financements sur dossier (aides à la production de ressources) ;
- l'attribution de moyens fléchés par l'administration centrale, par exemple pour le développement des services de thèses en ligne associé à un cadre réglementaire récemment défini¹¹.

Une phase pionnière (1998-2003) a soutenu une production diverse et peu coordonnée dont la capitalisation n'est pas apparue évidente, ni la pérennité dans un premier temps.

L'orientation récente marque, par contre, la recherche d'une mutualisation, d'une gestion plus optimisée : le Centre de Ressources et d'Informations sur les Multimédias pour l'Enseignement Supérieur (Cerimes¹²) a désormais la mission de production et de diffusion de ces ressources (cours, conférences en ligne, banques d'images...) au niveau national. Son catalogue intègre à la fois les contenus de type bien public en accès libre, et des ressources payantes telles que celles produites par le Centre national d'enseignement à distance (CNED). Ce point d'accès centralisateur devrait ainsi donner plus de visibilité aux diverses productions. De la même façon, les productions financées par l'Agence Universitaire pour la Francophonie sont aussi organisées dans une infothèque comme nous l'avons souligné précédemment.

Une autre initiative convergente avec cette volonté de valorisation des productions financées sur fonds publics concerne la création récente des Universités Numériques Thématiques (UNT¹³). L'idée est de structurer au mieux l'offre d'enseignement à distance (EAD) sur le territoire et *a fortiori* de mutualiser les contenus produits dans ce cadre. Une UNT est actuellement opérationnelle : l'Université Médicale Virtuelle Francophone¹⁴, les contenus éditoriaux sont toutefois encore peu nombreux.

⁸ <http://www.educnet.education.fr/res/production.htm>

⁹ <http://www.educnet.education.fr/superieur/campus.htm>

¹⁰ <http://www.infotheque.info>

¹¹ <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>

¹² <http://www.cerimes.education.fr>

¹³ <http://www.educnet.education.fr/superieur/unt.htm>

¹⁴ <http://www.umvf.prd.fr/>

Mais l'objectif de mutualisation reste incertain. Si la mutualisation des pratiques est observable dans l'enseignement scolaire, elle apparaît plus rare et plus difficile pour l'enseignement supérieur marqué à la fois par l'autonomie des Universités, et par l'autonomie des enseignants dans leur contenu de cours sans référence étroite à un programme pré-établi. La production et la diffusion de manuels, de supports de cours, de revues par l'Université convergent vers l'idée d'une réappropriation de la fonction éditoriale. Cette donne est récente et l'on ne mesure encore pas bien les gains et la qualité des services pour le moment.

Pérennité des subventions, qualité des contenus éditoriaux, intégration de l'économie de l'édition dans l'économie de la recherche et de l'enseignement supérieur, évolution du statut des enseignants fonctionnaires pour la production de contenus ou rétribution de ceux-ci (DT-SDTICE, 2002), sont donc à l'ordre du jour.

Contenus éditoriaux inscrits dans une économie marchande

Les contenus inscrits dans une logique marchande recouvrent, naturellement, les contenus – revues, monographies plus ou moins spécialisées, manuels, ouvrages de référence, bases de données bibliographiques ou factuelles, etc. – édités par des maisons privées, françaises ou étrangères. Bien qu'il n'existe aucune nécessité logique à cet égard, il s'agit, très généralement, aujourd'hui, de contenus à financement aval, l'essentiel de la rémunération des éditeurs et des auteurs provenant des droits d'accès payés par les universités ou, plus rarement, par les utilisateurs finaux eux-mêmes (étudiants, enseignants ou chercheurs).

En fait, il n'existe guère de source exhaustive permettant de connaître l'ensemble des contenus éditoriaux ainsi utilisés par les universités, ni surtout les conditions exactes dans lesquelles l'acquisition des droits d'accès s'est effectuée. Néanmoins, en recoupant les informations disponibles auprès du Ministère de l'Education Nationale, qui réalise annuellement, une enquête – dite ERE – sur les ressources électroniques des établissements d'enseignement supérieur (ERE, 2003), du Consortium Couperin, qui négocie, pour le compte des universités, les conditions d'accès aux contenus éditoriaux, et du Syndicat National de l'Edition, qui a fait procéder à une enquête sur ce sujet en 2002 (Minon, 2002), il est possible d'avoir une vue assez précise de la situation. Et, à cet égard, deux phénomènes majeurs – intrinsèquement liés – ressortent très clairement : l'extrême faiblesse de l'offre francophone de contenus numériques (« marchands »), et la concentration des moyens, croissants, affectés par les universités à l'acquisition de ressources numériques, au profit des seuls contenus anglophones.

L'enquête suscitée du S.N.E. fait, par exemple, apparaître combien est faible l'offre éditoriale numérique de langue française, et surtout les motifs de cette situation :

- la structure du paysage éditorial français dans le secteur universitaire, caractérisé par une forte atomisation et par la présence d'un grand nombre de maisons de taille petite ou moyenne aux capacités de R/D réduites ;

Après l'explosion de la « bulle Internet », la plupart de ces maisons ont ainsi réduit la taille de leurs équipes affectées aux développements électroniques, ce peut d'ailleurs pousser certains à s'interroger sur l'existence – désormais – d'un réel savoir-faire en ce domaine.

- la dimension limitée du marché, résultat à la fois de la taille relativement réduite du bassin linguistique francophone, des moyens budgétaires contraints des bibliothèques – moyens nettement inférieurs à ce qu’ils sont dans les pays anglo-saxons ou dans les pays d’Europe du Nord – et de la faiblesse des achats de ressources éditoriales – sous forme papier et, a fortiori, électronique – par les étudiants ;

Sans aides publiques, la rentabilité du développement de produits électroniques destinés à l’Université apparaît ainsi hautement incertaine, ce qui ne peut évidemment qu’inciter les acteurs économiques en présence à faire signe de prudence, voire à s’arc-bouter sur des modèles économiques maîtrisés et – apparemment – moins risqués.

- l’attitude des pouvoirs publics qui n’ont pu ni déterminer les conditions dans lesquelles le développement d’une offre éditoriale numérique, de langue française, leur apparaissait souhaitable, ni définir les mécanismes de soutien nécessaires à l’émergence de celle-ci ;

A l’exception du Ministère de la Culture, les pouvoirs publics – particulièrement le Ministère de l’Education Nationale et de la Recherche – apparaissent, au contraire, avoir fait le pari de la désintermédiation, cherchant à profiter du numérique pour réintégrer dans l’Université des activités d’ordre éditorial qui lui avaient échappé sur les supports classiques.

En tout état de cause, il est significatif que l’offre éditoriale numérique de langue française – inscrite dans une logique marchande – soit aujourd’hui circonscrite à deux types de services très aisément repérables :

- des services destinés majoritairement – particulièrement dans le domaine juridique ou médical ou encore dans le secteur de la presse – à des utilisateurs professionnels, et orientés uniquement à titre accessoire, à l’Université et au reste de la communauté scientifique ;
- des services développés par les filiales de groupes globaux – Elsevier, Cinven, ... - recourant dans le bassin linguistique francophone à des développements amortis ou amortissables dans d’autres bassins linguistiques.

Au-delà, les initiatives sont particulièrement limitées, et quand elles existent – c’est le cas, par exemple, pour l’offre d’ouvrages d’érudition Honoré Champion ou pour la base de revues e-Montaigne – ne paraissent pas (ou pas encore) à même d’influer significativement sur les pratiques.

Au contraire, il n’est pas exagéré d’affirmer que c’est très massivement l’offre de ressources éditoriales numériques de langue anglaise qui contribue à reprofiler les pratiques des usagers dans les bibliothèques universitaires françaises. Dans le secteur des revues notamment – là où 98 % des budgets « numériques » des bibliothèques universitaires sont affectés à l’acquisition de ressources de langue anglaise – l’Internet apparaît notamment comme un vecteur puissant de diffusion des publications internationales – pas nécessairement d’excellente qualité – au détriment de l’offre locale.

Contenus éditoriaux et économie communautaire

Le troisième type de contenus, à savoir celui que nous avons défini comme s'inscrivant dans une économie communautaire, par son caractère marginal et éclaté, n'est pas facile à mesurer. L'acteur central est l'enseignant-chercheur qui, animé par une certaine éthique professionnelle et politique, fait don de sa production intellectuelle sans revendiquer une quelconque rétribution, excepté souvent le respect de sa paternité. Des licences précisant les modalités d'usage peuvent éventuellement accompagner cette production, modalités souvent basées sur la licence « Creative Commons »¹⁵.

Ces ressources ont un caractère dispersé, diffusées sur les sites personnels de leurs auteurs, sur les sites de départements universitaires ou d'associations.

Des efforts de recensement sont poursuivis par les bibliothèques, un organisme tel que Thot-Cursus¹⁶ réunit un réseau de correspondants francophones qui signalent régulièrement les nouvelles productions pédagogiques. Le rôle des médiateurs – et donc en particulier les bibliothèques et les centres de documentation – apparaît très important pour donner à ces contenus la visibilité, l'attention qu'ils méritent.

Concernant les contenus pédagogiques, la production bénévole, communautaire apparaît inégale selon les domaines de l'enseignement supérieur. Elle est, par exemple, importante pour le secteur bio-médical livrant cours, ouvrages en ligne et divers matériaux pédagogiques – cf. les recensements des sites de la Bibliothèque interuniversitaire de Médecine de Paris¹⁷, du centre de documentation du CHU de Rouen¹⁸, la médiathèque de l'Institut Pasteur¹⁹ – . Par contre, l'initiative du Centre de communication scientifique directe concernant la mutualisation de cours en physique²⁰ – Centre pourtant labellisé par la communauté du fait de l'hébergement de la base internationale des pré-publications – reste pour le moment très peu développée, on compte seulement 26 cours déposés.

L'appréciation générale laisse entrevoir un domaine moins dynamique que l'enseignement scolaire marqué par des initiatives bien repérées sur les sites académiques, les sites nationaux tels qu'Educasource, Educlic et les sites associatifs comme le café Pédagogique, Weblettrés, les Clionautes, Sesamath – livres virtuels mutualistes – ...

Les raisons sont certainement multiples, nous formulerons les hypothèses suivantes:

- les habitudes d'autonomie des enseignants-chercheurs dans un cadre où n'existent généralement pas de programmes officiels ;
- la recherche d'une labellisation officielle des productions sous la marque d'un éditeur reconnu, comptant pour l'appréciation et l'évolution de la carrière ;
- l'intéressement financier des auteurs par la vente d'ouvrages édités commercialement.

Concernant les contenus relatifs aux résultats de la recherche scientifique, la production communautaire française s'inscrit dans les tendances identifiées au niveau international : diffusion sur les pages personnelles des chercheurs – sans pour autant être une pratique très

¹⁵ <http://creativecommons.org/>

¹⁶ Thot / Cursus, <http://thot.cursus.edu>

¹⁷ <http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/debut.htm>

¹⁸ <http://www.chu-rouen.fr/documed/docum.html>

¹⁹ <http://www.pasteur.fr/infosci/biblio/textes.html>

²⁰ <http://cel.ccsd.cnrs.fr>

répandue –, sur des sites de laboratoires mais également sous des formes plus organisées telles que les archives ouvertes (Gallezot & all, 2003) où les chercheurs viennent déposer leurs publications. De nombreuses institutions ont initié des archives ouvertes de leurs productions. Le Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD/CNRS) offre, quant à lui, ses services à toute communauté scientifique, il ne maintient toutefois aujourd'hui que 3 archives françaises²¹.

Cette production de contenu reste hétérogène, souvent trop dispersée. Passée une phase d'innovation, le risque d'essoufflement est grand et le besoin d'une garantie de labellisation assurée par un tiers se réaffirme.

2. Ressources éditoriales numériques et dispositifs d'enseignement à distance : une synergie encore faible

Relier cette offre de ressources numériques à l'acte pédagogique apparaît d'autre part légitime pour penser au mieux leurs usages, et tout particulièrement lorsque que l'activité pédagogique utilise elle-même le réseau comme mode principal de communication et de diffusion de savoirs. Le développement important des dispositifs d'EAD ces dernières années conduit donc à s'interroger sur l'intégration effective de ces diverses ressources éditoriales dans les EAD, dénommés également « Campus virtuels » selon la terminologie française – certaines nuances seraient toutefois à faire sur les divers vocables utilisés (Glickman, 2002) –.

Les dispositifs d'EAD intègrent plusieurs fonctionnalités, variables selon la part respective des activités présentielles et à distance. Les principales concernent : le suivi personnalisé de l'apprenant, les outils de travail collaboratif entre apprenants, et les ressources diffusées par le réseau. Ces ressources, de façon générale, se diversifient entre l'information liée à la coordination de l'enseignement – emploi du temps, notes diverses aux apprenants –, les ressources pédagogiques et les ressources documentaires et éditoriales, entendu souvent comme les contenus différents du cours et pouvant venir en appui de celui-ci.

L'observation²² que nous menons actuellement auprès d'un échantillon de campus numériques montre essentiellement la présence de ressources pédagogiques et de ressources administratives mais une quasi-absence de ressources documentaires et éditoriales dans ces campus virtuels. Quelques liens vers le catalogue de la bibliothèque... Paradoxe, lorsque l'on connaît les différents services de revues en ligne mis en place par les bibliothèques ayant acquis des droits d'accès pour leur Université... Manifestement, le lien est encore difficile entre bibliothèque numérique et EAD dans le contexte français, il traduit une synergie insuffisante entre bibliothécaires et enseignants. Mais n'est-ce pas le reflet des pratiques actuelles d'enseignement en France, caractérisés par la faiblesse des prescriptions de lecture (Minon, 2002) ? La comparaison avec d'autres pays reste à mener pour savoir s'il s'agit là d'un phénomène spécifiquement français.

Un autre constat concerne la nature des ressources pédagogiques dans les développements actuels, ressources que l'on considère comme des ressources éditoriales dans la mesure où elles sont généralement validées par des conseils internes aux institutions.

²¹ <http://www.ccsd.cnrs.fr>

²² Béatrice Baczkowski, DEA en cours (dir. G. Chartron), Ecole Doctorale Informatique et Information pour la société, à paraître juillet 2004.

Selon l'enquête Ernst & Young, IPSOS (Ernst & Young, IPSOS, 2003) ayant évalué les campus numériques français en 2003, 74% des ressources pédagogiques sont produites en interne dans ces dispositifs d'enseignements, 20% sont partagées avec d'autres campus, et seulement 6% des ressources sont acquises à l'extérieur. Parmi ces 6%, la part des éditeurs ne concerne que 45% des ressources acquises, le reste des ressources provenant d'autres établissements français et étrangers.

Si l'on traduit ces chiffres en parts de budget dans le coût total des campus numériques en France : 39% du budget est consacré à la production interne de ressources et 2% à l'acquisition de ressources externes.

Ce constat reflète en partie la nouvelle configuration éditoriale qui se dessine pour les ressources pédagogiques : le rôle de la production locale est dominant, la mutualisation entre établissements encore faible et la collaboration avec les éditeurs privés pratiquement inexistante. Peut-on penser que le recours à un éditeur externe est effectivement devenu superflue ? Un bilan des coûts, de la qualité éditoriale, de l'implication effective des enseignants-auteurs reste à faire avant d'écarter définitivement la médiation extérieure qui donnait souvent, jusqu'à présent, l'impulsion, veillait au suivi, à l'adaptation des contenus de formation pour les différents publics. De nouveaux scénarios développant les partenariats entre universités et éditeurs ne sont pas véritablement pensés, scénarios où la finalité ne serait plus de produire des livres/revues achetés en aval par les bibliothèques mais de développer en amont des contenus associés à de nouvelles modalités économiques.

3. Evolutions des activités pour les bibliothèques, priorités à venir ?

Evolutions des activités

Inévitablement, la part grandissante des ressources numériques dans l'offre de contenus a conduit les bibliothécaires à repenser depuis plusieurs années leurs fonctions (Chartron, 2002) ainsi que les services liés aux nouveaux besoins des usagers à distance. Des guides stratégiques destinés aux professionnels ont été rédigés pour accompagner ces changements organisationnels (ACRL, 2000).

Différentes enquêtes menées tendent à identifier un noyau commun de services importants et conformes aux attentes des usagers distants (Mutinta Moyo, Stern Cahoy, 2003) :

- accès à une masse critique de contenus en ligne ;
- services de fourniture de documents à la demande pour les documents non disponibles ;
- services d'assistance diversifiés : guides en ligne, services questions/réponses par mail ou téléphone...

L'ensemble des activités qui interpellent les bibliothécaires dans l'évolution de leur métier pourrait être résumé dans le tableau ci-dessous, le *Back-Office* désigne ici les activités fondamentales centrées sur la constitution des fonds et à partir desquels sont déclinés divers services pour les usagers rassemblés dans le *Front-Office*.

Back-Office (cycle de vie des documents)

Front-Office (services -----→ Usagers)

| | |
|--|--|
| Politique d'acquisition | Outils techniques d'accès (interface, moteurs) |
| Acquisition, négociation de fonds sous licences | Organisation du contenu (répertoire, clés d'accès) |
| Edition des fonds locaux | Diffusion du contenu (alertes, fils d'actualités, lettres d'information...) |
| Archivage et référencement des documents | Accompagnement de l'utilisateur (guides, « Information Litteracy », services questions-réponses) |

Activités Back-Office / Front-Office

Dans le contexte du numérique, le *Back Office* est caractérisé par une hybridation des fonds qui doivent être aujourd'hui considérés. Jean-Michel Salaün distingue ainsi les fonds propres, les fonds sous licence, les fonds à la carte, les fonds libres (Salaün, 2001). Cherifa Bouckacem a pointé l'évolution et la répartition différenciée de ces fonds selon les domaines scientifiques (Bouckacem, 2004). Les dernières années ont vu se développer des activités renouvelées des bibliothèques dans le *Back Office*, essentiellement pour :

- la négociation des licences d'accès et le l'appropriation de nouvelles modalités de gestion ;
- le développement d'activités éditoriales – intellectuelles et techniques – pour mettre en valeur les fonds locaux – numérisation de collections anciennes, thèses et mémoires d'étudiants en ligne, actes de congrès. Développement cependant inégal selon les bibliothèques, dépendant des moyens humains et financiers disponibles et des partenariats locaux–.

Concernant le *Front Office*, le contexte français est particulièrement marqué ces dernières années par le développement des interfaces d'accès, le renouvellement des outils de repérage²³ organisant l'économie de l'attention²⁴ et le développement d'actions visant à accompagner l'utilisateur – réalisation de supports de cours²⁵, formations, émergence des premiers services questions-réponses à distance²⁶–. Les nouvelles modalités de valorisation / diffusion des contenus restent cependant à penser dans bien des cas : peu de bibliothèques réalisent une lettre d'information, organisent des diffusions sur profil généralisées ou envisagent par exemple une valorisation de leurs nouveautés par des techniques automatiques de syndication-diffusion...

²³ Le catalogue national SUDOC par exemple : <http://www.sudoc.abes.fr>; mais aussi tous les signets sélectionnés par les bibliothèques dont ceux de la bibliothèque de France.

²⁴ Le catalogue national SUDOC par exemple : <http://www.sudoc.abes.fr>; mais aussi tous les signets sélectionnés par les bibliothèques dont ceux de la bibliothèque de France.

²⁵ Cf. le site Formist par exemple pour un effort de mutualisation des supports de cours, <http://formist.enssib.fr/>

²⁶ Cf. le service questions/réponses de la BIUM par exemple, http://www.bium.univ-paris5.fr/medecine/refvirt_cad_ang.htm

Deux priorités à venir pour les bibliothèques

Développer le lien avec les enseignements

Le travail commun entre enseignants et bibliothécaires est actuellement faible dans le contexte français. Or, l'enjeu pédagogique est pourtant essentiel même s'il n'est pas vraiment nouveau.

Que les collections soient papier ou numériques, l'hypothèse est bien la même, à savoir que l'apprentissage ne doit pas se limiter au seul cours dispensé par l'enseignant. L'éveil de l'esprit critique, les aptitudes au raisonnement nécessitent des lectures complémentaires, des approfondissements que permettent les fonds des bibliothèques.

Le contexte numérique offre, par contre, des possibilités inédites pour les accès aux contenus, limités jusque-là aux exemplaires physiques disponibles. La négociation des droits doivent certes être pensés avec tous les partenaires, mais l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de l'élargissement des pratiques de lecture des étudiants. Les bibliothèques sont au cœur de cet enjeu pédagogique ; elles devraient être impliquées dans l'élaboration de tout dispositif d'enseignement à distance car il s'agit de construire ensemble les cheminements intellectuels, les interconnexions permises par la dématérialisation des contenus. Il n'est pas sûr que l'étudiant puisse le faire seul.

Toutefois il faut aussi veiller au développement de cette autonomie informationnelle, et un enjeu pédagogique associé est celui de la maîtrise de l'information, à savoir une éducation aux sources, aux instruments et au traitement des informations disciplinaires pour les usagers distants. Cette composante reste essentielle et peut se traduire elle-même, au-delà de la réalisation de guides, par la mise en place de modules d'enseignements spécifiques que peuvent prendre en charge les bibliothèques.

Le lien entre bibliothèque et enseignement paraît d'autre part essentiel pour penser au mieux le cycle de vie de ces contenus numériques. Comment les répertorier, assurer leur pérennité, leur mise à jour dans le contexte de l'Université ? Cet enjeu est d'ordre plus technique et organisationnel mais il est fondamental pour assurer une certaine pérennité et une qualité des services développés.

Initier des partenariats pour la constitution des fonds numériques

Le scénario selon lequel l'offre numérique de contenu scientifique et pédagogique pour l'Université serait produite uniquement en interne, pilotée par des instances éditoriales de chaque ou de plusieurs universités est fragile, ceci pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'édition est un métier qui convoque des savoir-faire acquis par certains acteurs dont il serait certainement imprudent de vouloir se dispenser. Par ailleurs, l'intégration complète de la fonction éditoriale au sein d'une institution peut conduire à écarter tout jugement extérieur qui, pourtant, garantit en partie un questionnement critique et l'intégration d'une pluralité de points de vue. Enfin, le bilan que l'on pourrait faire aujourd'hui des presses universitaires françaises est très inégal et laisse présager le même type de difficultés pour un scénario d'édition interne aux universités.

Les scénarios devraient donc être diversifiés et notamment construire des partenariats avec les éditeurs de façon à faire émerger, dans les bassins linguistiques non anglophones, une offre numérique appropriée, fondée sur un modèle économique respectant les intérêts de chacune des parties semble une démarche à explorer.

Le projet Manum (Minon, 2003) a été pensé dans une telle logique, projet associant éditeurs, bibliothécaires et enseignants, pour la réalisation d'un service de « bibliothèque numérique » de documents à finalités pédagogiques, à destination des étudiants de 1^{er} et de 2^{ème} cycles en sciences humaines et sociales, et de leurs enseignants. Le dispositif consisterait à mettre en place un guichet unique permettant une numérisation à la demande de documents d'éditeurs avec négociations des droits associés. Le projet n'a pas suscité toutefois une attention réelle des pouvoirs publics jusqu'à présent. Il convient donc de voir si de tels partenariats se développeront dans les années à venir.

Bibliographie

ACRL (2000), *Guidelines for Distance Learning Library Services*,
<<http://www.ala.org/ala/acrl/acrlstandards/guidelinesdistance.htm>>

BOUKACEM C. (2004), *Du prêt entre bibliothèques à la bibliothèque virtuelle : une évolution contrastée des bibliothèques universitaires françaises selon la discipline*, doctorat, Université Lyon 2.

CHARTRON G. (2002), *Les chercheurs et la documentation numérique, nouveaux services et usages*, Editions du Cercle de la Librairie, Collection Bibliothèques, 268p.

DECEUNINCK J. (2002), « Campus numériques, établissements virtuels, ressources en ligne : la carte de l'offre et le parcours de l'utilisateur », *2001 Bagues, Globalisme et Pluralisme*, Montréal, 24-27 Avril 2002, GRICIS.

DT-SDTICE (2002), *Cadre juridique - Campus numérique-*, DT-SDTICE, Avril 2002
<<http://www.educnet.education.fr/chrge/juricampus.pdf>>

ERE (2003), *Enquêtes 2003 sur les ressources électroniques acquises dans les SCD, SICD et Bibliothèques d'enseignement supérieur*,
<<http://www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/Electro/accueil.htm>>

Ernst & Young, IPSOS (2003), *Etude Evaluation des Campus Numériques*,
<<http://www.educnet.education.fr/superieur/CN-evaluation.htm>>
et en particulier le diaporama powerpoint:
<<http://www.educnet.education.fr/chrge/CN-docipsos.ppt>>

GALLEZOT G., ROSSI C., CHARTRON G., NOYER J.-M. (2003), "Conception d'une Archive ouverte en SIC: le sens de la technique", communication soumise à *H2PTM'03, Créer du sens à l'ère numérique, Hypertextes, Hypermedia*, 24-26 Septembre 2003, Paris 8,
<http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000943.html>

GLICKMAN V. (2002), *Des cours par correspondance au e-learning*, PUF, 2002, 304 p.

MINON M. (avec la collaboration d'A. Langlois-Meurinne et E. Neu) (2002), *Edition universitaire et perspective du numérique*, étude réalisée pour le Syndicat National de l'Édition, <<http://www.sne.fr/numerique/>>

MINON M. (2003), *Manum, Projet expérimental de bibliothèque numérique pour les sciences humaines et sociales*, <<http://manum.enssib.fr/>>

MUTINTA MAYO L., STERN-CAHOY E. (2003), « Meeting the needs of remote library users », *Library Management*, vol.24, n°6/7, 2003, pp.281-290, <<http://www.emeraldinsight.com/0143-5124.htm>>

SALAUN J.-M., Publication, édition, accès, quel modèle économique pour les médiateurs ? *Congrès IDT 2001*, Paris.

SCHWUCHOW W. (1997), « L'information : bien public ou privé ? » in *la Société informationnelle* (sous la dir. d'A. Mayère), L'Harmattan, 1997, pp.113-123.

SCEREN-CNDP (2004), « Les nouveaux espaces numériques d'éducation », *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, n°46, mars 2004.